

# anomia

Strong n°458

Prononciation [an-om-ee'-ah]

## Définition

1. condition de celui qui est sans loi
  1. parce qu'il en est ignorant
  2. parce qu'il la viole
2. mépris et violation de la loi, iniquité, méchanceté, injustice

## Étymologie

ανομία - άνομία

Voir définition [anomos 459](#)

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**

## Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - [www.topchretien.com](http://www.topchretien.com)